

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 MARS 2025

Rapport n° 1

Principaux éléments de l'activité **et présentation du Budget Primitif 2025**

L'élaboration du budget primitif constitue, comme chaque année, un exercice essentiel permettant de traduire en chiffres les orientations stratégiques de la Régie des Transports du Territoire de Belfort. Après plusieurs années marquées par les conséquences de la pandémie de Covid-19, l'année 2024 a confirmé la reprise consolidée de notre activité, avec une hausse continue de la fréquentation. Le réseau OPTYMO a ainsi atteint 7,640 millions de voyageurs, dont 6,469 millions pour le réseau urbain, témoignant d'un retour à un niveau d'usage satisfaisant.

Cette dynamique s'inscrit néanmoins dans un environnement en mutation, marqué par des défis financiers et organisationnels. L'année 2024 a notamment été impactée par l'entrée en vigueur de la loi du 22 avril 2024 sur l'acquisition des congés payés en cas d'arrêt maladie, avec une rétroactivité jusqu'en 2009, générant un impact significatif sur la masse salariale. Par ailleurs, le report de la mise en service de la station hydrogène a conduit à un maintien plus long que prévu de l'utilisation des énergies fossiles (gazole et GPL), induisant un glissement des coûts d'exploitation, bien que le coût au kilomètre ait connu une diminution.

L'exercice 2025 s'annonce structurant, avec la mise en œuvre de plusieurs projets majeurs qui façonneront l'avenir de la Régie. Parmi eux, l'introduction de bus hydrogène articulés, le renouvellement du système de vélos en libre-service à assistance électrique, ainsi que la modernisation du système de facturation multimodale. Ces évolutions, bien que porteuses d'innovations et d'améliorations pour nos usagers, nécessitent une anticipation budgétaire rigoureuse afin d'en assurer le déploiement dans des conditions optimales.

Le présent document expose ainsi les hypothèses et orientations retenues pour l'élaboration du budget primitif 2025.



LE PERSONNEL :

L'effectif physique de la Régie des Transports du Territoire de Belfort se situe à 178 personnes au 1^{er} janvier 2025. A cet effectif s'ajoutent 13 salariés en CDD (dont 2 apprentis) soit un total de 191 salariés.

Cet effectif se décompose de la façon suivante :

- 7 agents chargés de l'encadrement ;
- 8 agents de maîtrise exploitation ;
- 145 agents commerciaux de conduite dont 9 CDD ;
- 6 agents vérificateurs agents de maîtrise ;
- 7 agents administratifs dont 2 agents de maîtrise et 1 CDD ;
- 10 agents affectés à l'atelier dont 2 apprentis ;
- 3 agents au service informatique dont 1 agent de maîtrise ;
- 5 agents affectés au vélo libre-service dont 1 agent de maîtrise et 1 CDD.

Répartition par catégorie et par sexe :

Effectifs au 1er janvier 2025	CADRES	AGENTS DE MAITRISE	EMPLOYES	OUVRIERS NON ROULANTS	OUVRIERS ROULANTS	TOTAL
Contrats à durée indéterminée :	7	18	6	11	136	178
- Hommes	6	13	2	11	97	129
- Femmes	1	5	4	0	39	49
Contrats à durée déterminée (dont contrats pros, CUI et apprenti) :	0	0	1	3	9	13
- Hommes				3	7	10
- Femmes			1		2	3
						191

En équivalent temps plein, l'effectif s'élève à 184.93 au 1^{er} janvier 2025 (*apprentis et cdd inclus*).

A noter que sur ces 191 salariés, 7 personnes sont, au 1^{er} janvier 2025, en longue maladie (+ 6 mois).

Evolutions programmées en 2025 :

Les tendances observées ces dernières années semblent se stabiliser sur l'exercice 2025. Ainsi, un seul départ à la retraite d'un conducteur est actuellement programmé, impliquant l'ouverture d'un poste de remplacement.

Toutefois, des départs non anticipés peuvent survenir, notamment en raison de demandes de congés de transition professionnelle de certains salariés. Afin de garantir le maintien des effectifs de conduite, ces départs devront être remplacés.

En conséquence, aucune session de formation spécifique sur les postes de conducteurs n'est envisagée pour l'année 2025.

Concernant les autres catégories de personnel, aucun recrutement n'est prévu dans le cadre du présent budget. Les départs non prévus à la date d'élaboration du budget primitif donneront lieu à des recrutements de remplacement si nécessaire. Ces éventuelles embauches n'ont pas été prises en compte dans ce budget et pourraient justifier un ajustement dans le cadre d'un budget supplémentaire.

.../...

LE MATERIEL ROULANT :

Le parc bus de la RTTB au 1^{er} janvier 2025 était composé des véhicules suivants :

- 30 bus standards Mild-hybride MAN ;
- 13 bus standards Gplc MAN ;
- 4 bus standards Gazole Euro 6 MAN ;
- 6 bus articulés Gazole Euro 6 MAN ;
- 7 bus standard hydrogène Vanhool
- 2 minibus Gazole Mercedes.

Soit un total de 62 bus.

Véhicule	Nombre	Age moyen	Km mini	Km maxi	Km moyens
Standards mild hybride	30	5.11	255 752	370 111	312 829
Standards Euro6	4	11.12	746 566	789 068	770 941
Articulés Euro6	6	11.12	689 385	775 557	743 413
Standards GPL	13	17.05	826 555	948 704	876 635
Standards H2	7	1.53	1 646	16 345	10 529
Minibus	2	6.26	260 915	265 429	263 172

L'âge moyen du parc est, au 1^{er} janvier 2025, de 8.69 ans.

Le kilométrage moyen du parc est, au 1^{er} janvier 2025, de 466 539 km.

Pour mémoire, le véhicule standard en France effectue 40 000 km annuels les 10 premières années et est réformé au bout de 15 ans d'exploitation à environ 500 000 km au compteur.

L'âge moyen du parc des réseaux de notre taille est de 8.5 ans au 1^{er} janvier 2024 (dernière donnée connue).

Malheureusement, l'incendie qui a touché le dépôt le 2 janvier a lourdement impacté la flotte qui est, au 1^{er} février 2025, constituée comme suit :

Véhicule	Nombre	Age moyen	Km mini	Km maxi	Km moyens
Standards mild hybride	30	5.19	262 091	374 389	318 133
Standards Euro6	4	11.28	752 706	794 485	776 764
Articulés Euro6	6	11.28	689 385	781 640	749 299
Standards GPL	13	17.21	830 003	948 704	879 843
Minibus	2	6.43	266 342	267 000	266 671

Soit un total de 55 bus, un âge moyen du parc au 1^{er} mars 2025 de 9.65 ans et un kilométrage moyen de 529 421 km.



L'OFFRE KILOMETRIQUE ET L'EXPLOITATION :

La production kilométrique retenue pour l'année 2025 est identique à celle de 2024 soit 2 975 000 km qui permettent d'assurer des dessertes sur le réseau urbain aux fréquences habituelles rappelées ci-dessous et sur une plage d'exploitation courant de 5h à minuit sur la ligne 3, de 5h30 à 21h sur les lignes 4 et 5, de 5h45 à 22h sur la ligne 2 et de 5h30 à 23h sur la ligne 1.

Pour mémoire, la RTTB exploite le réseau de 135 Km de lignes urbaines composé de 6 lignes régulières et 304 points d'arrêts du lundi au dimanche.

- ligne 1 : Résidences – Valdoie ;
- ligne 2 : Cravanche - Justice et Bavilliers – Justice ;
- ligne 3 : Gare TGV - Valdoie et Châtenois les Forges – Valdoie ;
- ligne 4 : Pépinière – Offemont ;
- ligne 5 : Essert - Près d'Aumont ;
- ligne 8 : Belfort Liberté - Essert – Evette Salbert – Cravanche.

Les fréquences des lignes sont les suivantes :

- ligne 1 : 7 minutes ;
- ligne 2 : 7 minutes / 14 minutes sur les branches ;
- ligne 3 : 10 minutes ;
- ligne 4 : 15 minutes ;
- ligne 5 : 15 minutes ;
- ligne 8 : 60 minutes.

Evolutions programmées en 2025 :

Une modification a été mise en place à la rentrée 2023 concernant les dessertes scolaires complémentaires réalisées par le réseau urbain.

Cette modification, consécutive à une adaptation du réseau aux contraintes réglementaires du transport scolaire, fonctionne depuis la rentrée sans présenter de difficultés particulières et sera maintenue sur 2025.

Aucune autre modification du réseau urbain n'est prévue.

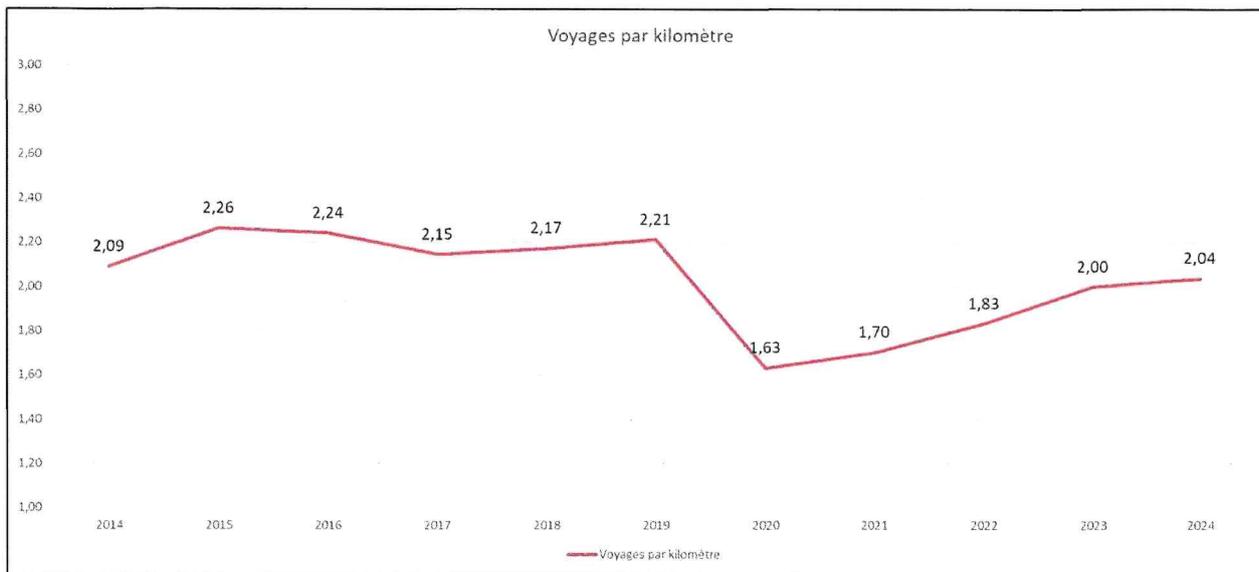
LES PRINCIPAUX RATIOS DU BUDGET PRIMITIF :

Les ratios sont réalisés en fonction du budget primitif de l'année en cours ou du réalisé de l'année précédente pour la fréquentation. Les valeurs moyennes UTP sont prises en compte sur les données des réseaux similaires à la zone desservie par la RTTB (< 100 000 habitants).

A noter que les valeurs UTP prises en compte sont les valeurs 2022 qui sont les plus récentes publiées à ce jour.

- ***Ratio Voyages par kilomètre :***

Pour 2024, le ratio voyages par kilomètre a continué à progresser au rythme sur le réseau urbain des augmentations de fréquentation constatées. Il se situe au réel de l'année 2024 à 2.04 voyages par kilomètre produit contre 1.20 en 2022 pour les agglomérations de notre taille (< 100 000 habitants).

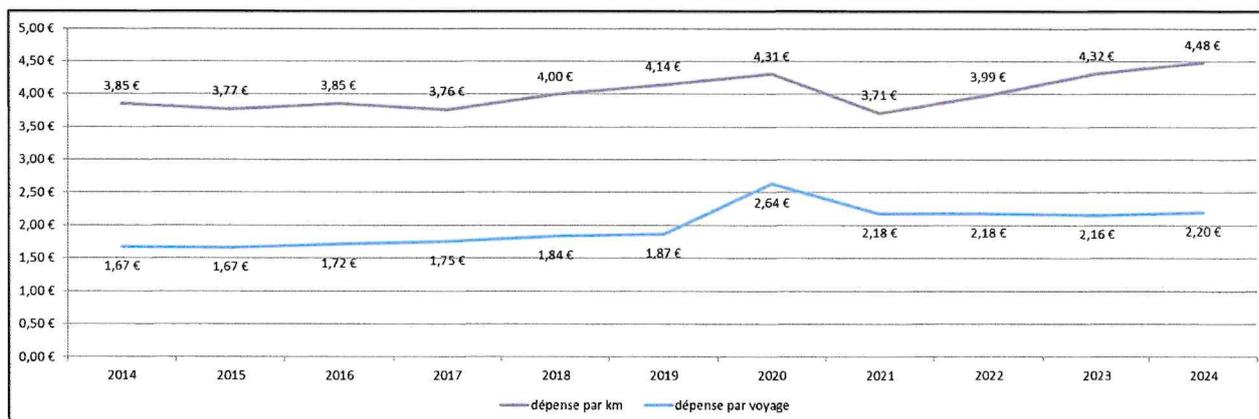


- **Ratio dépense par kilomètre :**

Pour 2024, le ratio dépense par kilomètre pour la RTTB est de 4.48 € pour une moyenne nationale se situant à 4.18 € par kilomètre en 2022 pour les agglomérations de notre taille (< 100 000 habitants).

- **Ratio dépense par voyage :**

Pour 2024, le ratio dépense par voyage pour la RTTB est de 2.20 € pour une moyenne nationale se situant à 3.20 € par voyage en 2022 pour les agglomérations de notre taille (< 100 000 habitants).



LES PRINCIPAUX CHIFFRES DE VOYAGES DE LA RTTB :

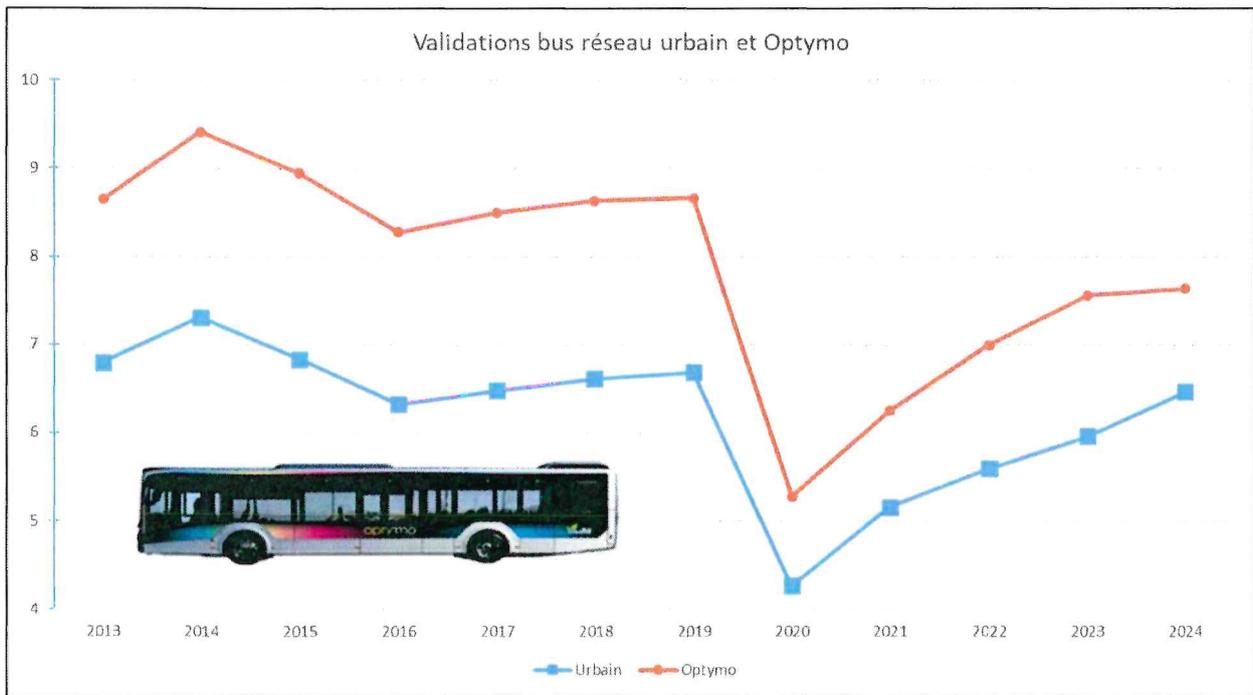
- **Voyages bus :**

Ayant atteint son plus bas en 2020 du fait de l'épidémie de Covid, la fréquentation bus reprend des couleurs et a retrouvé dès 2021 une tendance à la hausse qui s'est confirmée depuis lors.

Même si les niveaux de 2019 ne sont pas encore atteints, on constate une nette progression de la fréquentation dans les chiffres et sur le terrain.

L'année 2024 s'est terminée avec une hausse de 1 % sur l'ensemble du réseau Optymo par rapport à l'année 2023, nouvelle année de référence du réseau.

	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Nbre de voyages Optymo	9 417 953	8 949 656	8 280 974	8 501 397	8 635 441	8 667 429	5 281 422	6 254 990	6 999 822	7 566 178	7 640 576
Nbre de voyages urbain	7 308 388	6 833 890	6 327 450	6 480 128	6 612 660	6 687 746	4 266 810	5 155 338	5 594 974	5 967 051	6 469 590

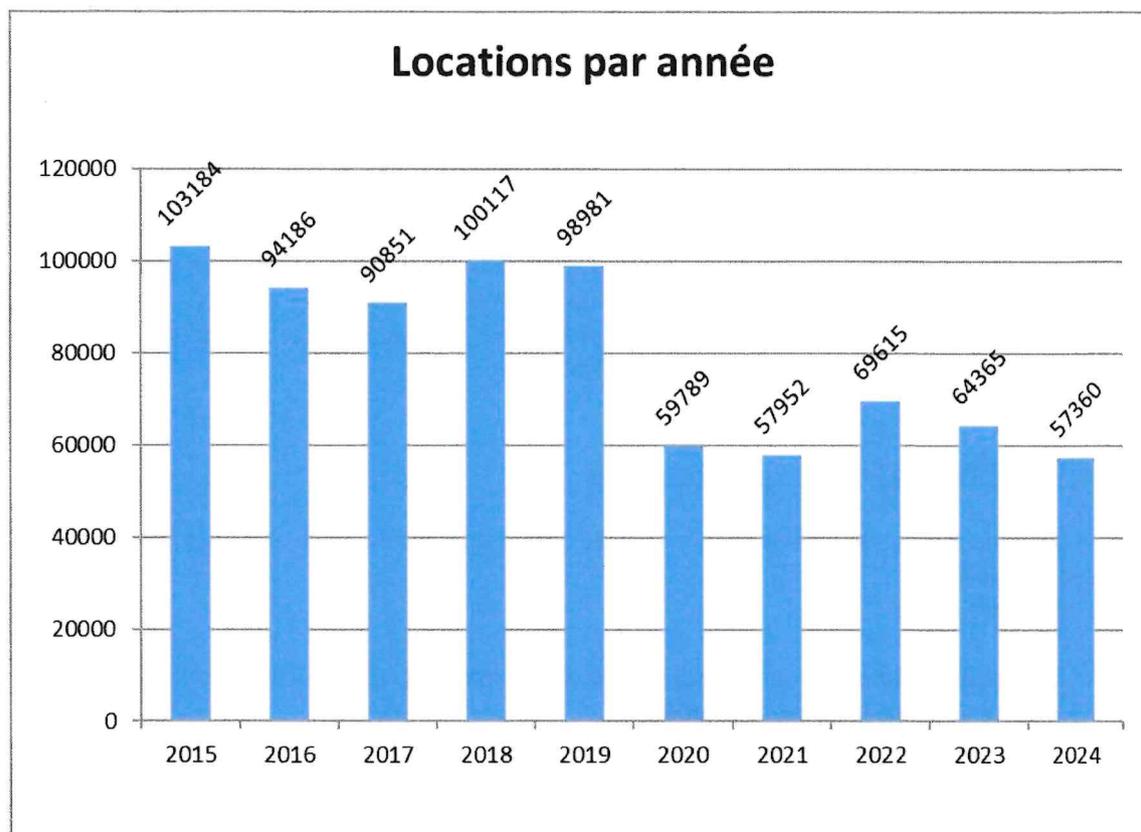


• **Voyages vélo libre-service :**

Le système VLS peine à surmonter les difficultés rencontrées depuis la pandémie et, vraisemblablement, les changements d'habitudes ou les craintes sanitaires associées.

La pratique du vélo est incontestablement soumise aux conditions climatiques et, dans ce domaine, la météo en 2024 a été fortement perturbée. Cette météo a un impact direct sur les locations de vélos en libre-service pour lequel nous constatons, sans raison technique, une baisse de près de 10% entre 2023 et 2024 avec 57 360 locations.

Ces résultats montrent, une fois de plus, que notre offre n'est plus en adéquation avec la demande de nos clients. L'électrification du système à venir donnera sans aucun doute un second souffle à notre service de vélos en libre-service vieillissant.



IMPACT DES PROJETS 2025 SUR LE BUDGET PRIMITIF :

L'année 2025 sera marquée par la mise en œuvre de quatre projets majeurs qui auront, à des degrés divers, une incidence sur l'élaboration du budget primitif.

Renouvellement du service de vélos en libre-service (eVLS)

Le renouvellement du système eVLS, tel que présenté dans les orientations budgétaires, impactera le budget de deux manières principales :

- Masse salariale : Un renfort temporaire est prévu sous la forme d'un poste intérimaire afin d'accompagner la mise en place des nouvelles stations et, le cas échéant, assurer l'échange des batteries des vélos en attendant l'achèvement des travaux d'électrification par Enedis.
- Pièces détachées : La constitution d'un stock initial de pièces détachées sera nécessaire pour les nouveaux équipements, générant ainsi une dépense supplémentaire sur cet exercice.

Introduction de bus hydrogènes articulés

L'arrivée des nouveaux bus hydrogène articulés, prévue en octobre 2025, ne devrait pas engendrer d'impact budgétaire significatif sur la RTTB, leur mise en circulation étant limitée sur l'exercice. Toutefois, des ajustements pourront être envisagés lors de l'élaboration du budget supplémentaire, notamment en ce qui concerne :

- Le poste carburant, avec une consommation d'hydrogène qui n'a pas été intégrée au présent budget.
- Le poste pneumatiques, en raison de l'adaptation nécessaire à ce nouveau type de véhicules, ce qui implique une revalorisation budgétaire non anticipée dans l'exercice en cours.

.../...

Refonte du système de facturation multimodale (SFM)

La refonte du système de facturation multimodale n'impliquera pas de mobilisation de ressources humaines supplémentaires, les équipes informatiques de la RTTB disposant des effectifs suffisants pour mener à bien cette opération.

Cependant, son impact budgétaire se traduira par :

- Une augmentation du poste maintenance informatique, due à la prise en charge des coûts de licence et de maintenance applicative de la solution Opencell.
- Une double facturation temporaire des prestations de maintenance, liée au maintien en parallèle de l'actuel SFM sur une partie de l'exercice.

Refonte du logiciel de suivi des Ressources Humaines

La mise en place du logiciel de paie Silae sera assurée par les équipes en place et n'aura donc pas d'incidence sur la masse salariale.

Toutefois, elle entraînera :

- Une augmentation du poste maintenance informatique, pour couvrir les frais de licence et de maintenance de la nouvelle solution.
- Une période de double facturation, du fait du maintien temporaire du logiciel actuel en parallèle de la transition vers le nouveau système.

Présentation du Budget Primitif 2025

		BUDGET PRIMITIF 2025	Coût au km	BP 2024	Coût au km	Ecart	%
KILOMETRES BUS		2 974 317		2 970 237		4 080	0,14%
RECETTES	CHIFFRE D'AFFAIRES	13 568 000	4,56	13 503 000	4,55	65 000	0,48%
	<i>(dont prestation SMTC)</i>	13 560 000	4,56	13 494 000	4,54	66 000	0,49%
	RBST SUR REMUNERATION	320 000	0,11	306 000	0,10	14 000	4,58%
	RBST TICPE	220 000	0,07	215 000	0,07	5 000	2,33%
	AUTRES PRODUITS	44 200	0,01	38 000	0,01	6 200	16,32%
	REPRISE SUR PROVISIONS	50 000	0,02	50 000	0,02	0	0,00%
	AFFECTATION RESULTAT						
TOTAL RECETTES HT		14 202 200	4,77	14 112 000	4,75	90200	0,64%
DEPENSES	FRAIS KILOMETRIQUES BUS	2 300 800	0,77	2 492 273	0,84	-191 473	-7,68%
	COUT DIRECT VLS	108 000	0,04	108 000	0,04	0	0,00%
	AUTRES FRAIS GENERAUX	1 386 051	0,47	1 216 689	0,41	169 362	13,92%
	IMPOTS ET TAXES	66 600	0,02	99 400	0,03	-32 800	-33,00%
	<i>(hors taxes sur salaires)</i>						
	FRAIS DE PERSONNEL	10 283 849	3,46	10 132 220	3,41	151 629	1,50%
	<i>(Dont personnel extérieur)</i>	47 500	0,02	5 000	0,00	42 500	850,00%
	<i>(dont taxes sur salaires)</i>	117 494	0,04	118 811	0,04	-1 317	-1,11%
<i>(dont intéressement)</i>	88 000	0,03	86 424	0,03	1 576	1,82%	
AUTRES CHARGES	6 900	0,00	13 418	0,00	-6 518	-48,58%	
DOTATION AUX PROVISIONS	50 000	0,02	50 000	0,02	0	0,00%	
TOTAL CHARGES HT		14 202 200	4,77	14 112 000	4,75	90 200	0,64%

Nous vous proposons d'étudier plus particulièrement les écarts significatifs par rapport au budget 2024.

- Recettes autres que la prestation du SMTC**

Les recettes, autres que celle de la prestation du SMTC, sont en hausse de 24 k€.

Cette variation provient principalement du poste remboursement sur rémunération qui tient compte des indemnités journalières de la sécurité sociale et de prévoyance.

Cette recette est difficile à quantifier et dépend principalement du niveau d'absentéisme constaté dans l'entreprise. Les remboursements attendus ont été revus afin de cadrer avec la réalité, à la date de rédaction du présent rapport.

AUTRES RECETTES				
	BP 2025	BP 2024	Ecart	
Réparations - Lavages Bus extérieurs	0	0	0	0,00%
Mise à disposition personnel	4 000	5 000	-1 000	-20,00%
Autres produits activités annexes	4 000	4 000	0	0,00%
Remboursement sur rémunérations	320 000	306 000	14 000	4,58%
Remboursement TICPE	220 000	215 000	5 000	2,33%
Remboursement Formations	24 200	18 000	6 200	34,44%
Remboursement Sinistres	20 000	20 000	0	0,00%
Reprises sur provisions	50 000	50 000	0	0,00%
	642 200	618 000	24 200	3,92%

- La prestation du SMTC**

La prestation du SMTC sera de 13 560 000 € en 2025 soit une hausse de 0.5 % par rapport au budget primitif 2024, ce qui entraînera une dotation mensuelle de 1 130 000 €HT.

DEPENSES :

- Les frais kilométriques bus**

Comme expliqué ci-dessus, les kilomètres commerciaux ont été chiffrés à 2 975 000 soit un écart de 5 000 kms par rapport au primitif de l'année 2024 (-0.17%).

Le carburant :

Energie	Kms	conso moy.	Litre	Prix estimé	total ligne	total énergie
GPLC	390 000	1,07	417 300	0,60	250 380	1 486 661
H2						
Gazole Euro6 standard	220 000	0,47	103 400	1,39	143 726	
Gazole Euro6 articulés	330 000	0,55	181 500	1,39	252 285	
Gazole Mild hybride	1 954 317	0,38	742 640	1,39	1 032 270	
Minibus	80 000	0,15	12 000	1,39	16 680	
Véhicules légers			30 000	1,39	41 700	
	2 974 317					1 737 041

.../...

Aucune consommation de carburant hydrogène n'est budgétée dans le cadre de ce budget primitif. En effet, la date de livraison des prochains véhicules Solaris articulés (octobre 2025) ne permet pas de garantir la circulation de ces véhicules sur l'exercice 2025 compte tenu du délai de mise à la route et d'éventuels retards de production. Une évolution de ce poste pourra être réalisée au budget supplémentaire le cas échéant.

La répartition des kilomètres entre motorisation a été établie en retenant les hypothèses suivantes :

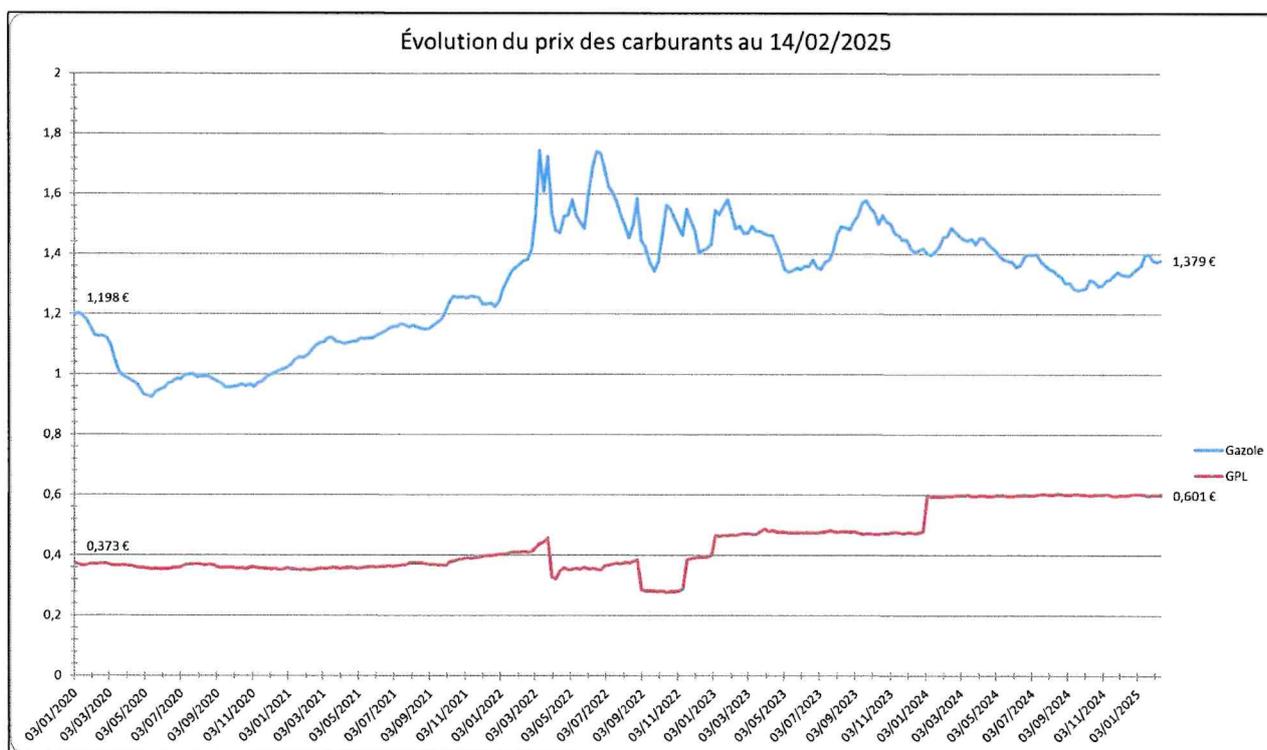
- 30 000 km par an pour 13 véhicules GPLc ;
- 55 000 km par an pour 6 articulés Euro6 ;
- 55 000 km par an pour 4 standards Euro6 ;
- Le solde réalisé par les 30 véhicules hybrides soit 65 000 km chacun.

Les consommations retenues sont au réel pour les véhicules GPL et diesel.

Le prix du litre de GPLc a été budgété à 0.60 € HT du litre pour une consommation de 107 litres aux 100 km.

Le prix du litre de Gazole a été budgété à 1.39 € HT pour une consommation de 47 litres aux 100 km pour les standards Euro6, 55 litres aux 100 km pour les articulés Euro6 et à 38 litres aux 100 km pour les Mild-hybride.

Le budget carburant a été bâti en prenant comme postulat le prix des carburants connu au moment de l'élaboration du budget (début février 2025).



Au vu de la volatilité des prix du carburant et de l'augmentation des kilomètres diesel à réaliser du fait de la disparition de nos véhicules hydrogène, une revalorisation de ce poste sera sans nul doute à prévoir au budget supplémentaire.

En fonction de ces éléments et notamment de l'absence de consommation hydrogène, le poste carburant présente une baisse significative de l'ordre de 200 k€ par rapport au budget 2024 qui intégrait des consommations H2 (-11%).

Les lubrifiants :

Ce poste est en baisse de 14K € du fait d'une baisse des prix des matières premières entrant dans le processus de fabrication de l'AdBlue notamment.

Les pièces détachées, l'entretien des bus :

Le poste pièces détachées reste stable par rapport au budget primitif 2024 de même que le poste entretien des bus.

Les pneumatiques :

Ce poste est calculé au prorata des kilomètres selon le type de véhicules pour les pneus bus :

Energie	Kms	Prix	total ligne	
Articulés	330 000	0,04065	13 415	13 415
Standards H2	0	0,04112	0	0
Standards Gazole	2 174 317	0,02597	56 467	56 467
Standards GPLc	390 000	0,03373	13 155	13 155
	2 894 317			83 036

A ce chiffre, s'ajoutent les pneus de véhicules légers ainsi que les pneus détériorés, le tout pour un total de 120 K€ soit une hausse significative de 32% par rapport à 2024. Cette augmentation s'explique essentiellement par la facturation des pneumatiques des 7 véhicules hydrogène incendiés (36 k€).

Même si ce chiffre est minoré par l'introduction dans la flotte des pneumatiques des véhicules Solaris à venir (13 k€), l'augmentation est significative.

Le poste frais kilométrique bus est donc en baisse globale à hauteur de 192 k€ par rapport au budget primitif 2024 soit – 7.7%.

• **Le vélo en libre-service (VLS) :**

Le budget VLS (hors frais de structure et frais de personnel) reste identique mais présente une répartition différente due à la mise en place du nouveau système.

Ainsi, le poste pièces détachées est en augmentation du fait de la mise en place d'un stock de démarrage pour le système alors que le poste entretien vélos est en baisse du fait de la période de garantie des vélos installés à l'été.

COUT VLS			
	2025	2024	Ecart
Pièces détachées vélos	48 000	30 000	18 000
Entretien vélos	10 000	18 000	-8 000
Maintenance	50 000	60 000	-10 000
	108 000	108 000	0

Le budget annuel VLS, frais de personnel inclus s'élèvera toutefois à 360 k€ (contre 320 K€ en 2024) du fait de l'intégration de personnel intérimaire pour la période de mise en place.



- **Les autres frais généraux**

Des frais généraux en forte hausse par rapport à 2024 selon le détail ci-dessous :

FRAIS GENERAUX			
	2025	2024	Ecarts
Eau	5 800	4 800	1 000
Gaz	30 000	30 000	0
Electricité	40 700	55 500	-14 800
Fournitures entretien véhicules service	3 000	4 500	-1 500
Fournitures atelier impression	20 000	20 000	0
Produits d'entretien	15 000	7 500	7 500
Petit équipement et outillage	16 000	11 000	5 000
Fournitures ent. Bâtiment	3 000	4 000	-1 000
Fournitures de bureau et conso.informatiques	17 000	11 000	6 000
Fournitures diverses	3 200	3 200	0
Fournitures anti-Covid	1 500	1 500	0
Pièces détachées NS station	1 500	1 500	0
SST Impression Factures	8 400	8 400	0
Locations mobilières	33 600	33 100	500
Entretien Bâtiments et extérieurs	97 500	94 500	3 000
Entretien autres matériels	43 900	40 700	3 200
Maintenance (sous contrat)	332 370	187 500	144 870
Assurances	334 000	334 000	0
Documentation	3 000	3 000	0
Frais de Stages	64 000	74 689	-10 689
Commissions sur ventes et sur achats	12 000	0	12 000
Honoraires et Frais d'actes	27 000	24 000	3 000
Frais d'actes et Contentieux	600	600	0
Publicité - Dons - Actions prévention	3 500	3 500	0
Transports sur achats	2 500	2 700	-200
Frais déplacements - Réceptions	11 981	9 600	2 381
Affranchissement	54 000	54 000	0
Frais de télécommunications	60 000	60 000	0
Services bancaires	33 000	33 000	0
Cotisations	38 000	38 000	0
Gardiennage	56 000	38 400	17 600
Frais recrutement de personnel	0	12 000	-12 000
Nettoyage habits	14 000	10 500	3 500
Prestation administrative	0	0	0
	1 386 051	1 216 689	169 362

Les différentes lignes ont été réajustées en fonction du réalisé 2024 et des éléments d'ores et déjà connus pour 2025. A noter cependant :

- ✓ Une augmentation des postes « produits d'entretien », « petits équipements et outillage », « fournitures de bureau et consommables informatiques » pour un réajustement suite à l'évolution des besoins constatés au réalisé 2024 ;
- ✓ Une baisse du poste « frais de stage » surévalué lors de l'exercice précédent ;
- ✓ Une augmentation du poste « Maintenance (sous contrat) » correspondant aux coûts de maintenance de deux nouveaux logiciels (OpenCell pour la facturation et Silae pour la paie).
- ✓ Une remise à niveau du poste « commissions sur ventes » non valorisé au précédent BP ;
- ✓ Le poste « Gardiennage » en augmentation suite aux prix du nouveau marché qui intègrent la refonte du système de vidéosurveillance du dépôt et du pôle liberté ;
- ✓ Des frais de recrutement de personnel non budgétés qui seront peut-être à revoir au budget supplémentaire en fonction des départs non anticipés de l'entreprise sur cette année ;
- ✓ Le poste « assurances » qui reste stable par rapport à 2024 dans l'attente certaine d'une hausse plus conséquente l'année prochaine au vu des sinistres rencontrés ;
- ✓ Les postes liés aux énergies (gaz, électricité) qui baissent ou restent stables au vu des éléments constatés sur l'exercice précédent.

Le bloc "autres frais généraux" constate une augmentation de 170 K€ par rapport à 2024 soit + 14 %.

- **Les impôts et taxes**

Cet item a été ajusté par rapport à 2024.

- **Les frais de personnel**

Ce poste représente 72 % de notre budget.

Il tient compte :

- Du recrutement d'un conducteur à compter d'avril 2025 afin de pallier à un départ en retraite programmé sur l'année ;
- De la provision d'une prime d'intéressement relative à l'exercice 2024 et versée en 2025 conformément à l'accord d'intéressement en vigueur ;
- De l'augmentation prévisionnelle de la valeur de point dans le cadre des NAO 2025.

Concernant le personnel extérieur :

Le poste intérimaire augmente pour tenir compte des évolutions d'organisation à l'atelier pour le remplissage des véhicules et dans l'attente de l'arrivée des bus articulés h2 mais aussi de la mise en place du nouveau système VLS.

Concernant les taxes sur salaires :

Ce poste suit l'évolution de la masse salariale globale.

L'impact de ces différentes mesures entraîne une hausse du chapitre "frais de personnel" de 152 K€, soit 1.50 %.

Vous trouverez une présentation de ce budget sous sa forme M43 pour un total de 14 202 200 € (avec l'ajout de 175 000 € de stocks, en dépenses et en recettes).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer, en précisant que l'adoption de ce budget primitif 2025 s'effectue par chapitre.